Résidentiel de moyenne à faible densité (1) (moins de 45 log./ha.)

Résidentiel de forte densité (1) (de 45 à 65 log./ha. plus 10 %)

Commerce de vente au détail (desserte de quartier)

Commerce de vente au détail (desserte municipale)

Commerce de vente à grande surface (desserte municipale)

Commerce de vente au détails et habitation faible densité (desserte de quartier)

Commerce de gros et de détails et industrie à confraintes légères

Commerce de gros et industrie à contraintes modérées et élevées

Industries extractives

Institution de nature locale et équipements publics

1 = Densité nette moyenne

Parc et espace vert

Affectation résidentielle saisonnière

Mise en valeur du milieu naturel

Mise en valeur du potentiel récréatif

Mise en valeur du potentiel récréatif et télécommunication

Forêt-Habitation unifamiliale (moins de 8 log/ha.)

Mise en valeur et exploitation de la forêt

Aire prioritaire d'urbanisation

Aire d'expansion urbaine

Aire de développement champêtre (moins de 8 log/ha.)

Zone de forte pente

Zone inondable 0-20ans

Zone inondable 20-100ans

Carrière et sablière

Limite municipale

Limite de la base militaire

Autoroute

Boulevard urbain

Artère principale

Artère secondaire

Rue collectrice

Circulation locale

Rue projetée

Voie ferrée

Communication Hertzienne

Conduite régionale d'égoût

Poste de pompage d'égoût

Prise d'eau

Réservoir d'eau

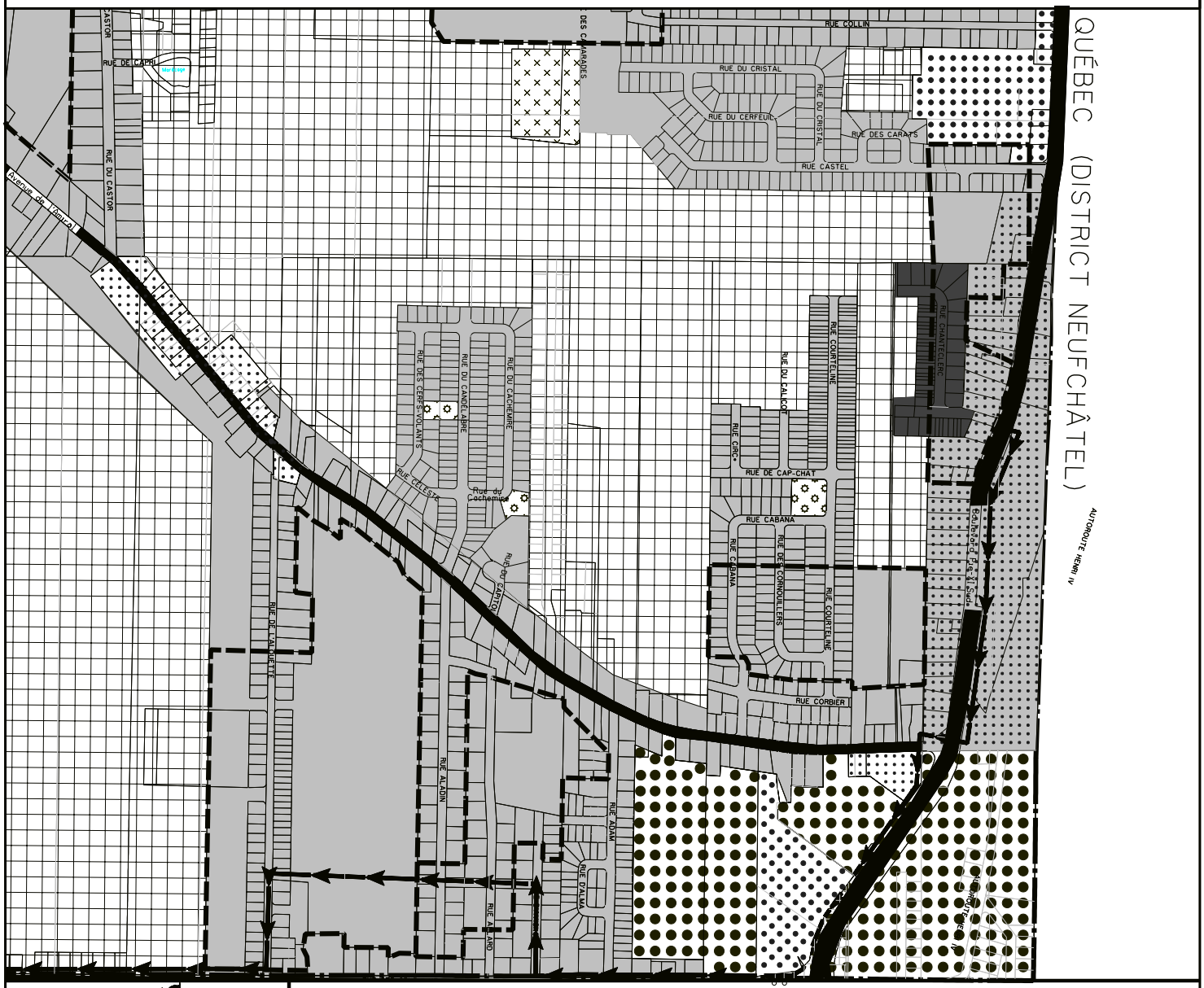

VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE VAL-BÉLAIR

Extrait du plan "Affectation du sol et répartition des densités"

Date du plan :	2005-04-04	No du plan :	RVQ939A01.DGN
No du règlement :	RVQ-939	Mise en vigueur :	
Préparé par :	L.N.	Échelle :	Aucune

Directeur
Service de l'aménagement du territoire